

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2017

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni le vendredi 14 avril 2017 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Alain GARNIER, Maire.

- 1) Examen devis SGEB pour télésurveillance du réseau d'eau potable et de la station d'épuration du bourg (aide bonifiée de 80% : Département et Agence de l'eau):** Le SGEB propose à la collectivité deux devis :
 - 1^{er} devis de 1943,43 € HT pour installer une télésurveillance à la STEP du bourg, avec la possibilité de subvention à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau et le Département.
 - 2^e devis de 5406,85 € HT pour installer 3 sondes sur le réseau d'eau potable, avec la possibilité de subvention à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau et le Département. Ceci permettrait entre autre de détecter plus rapidement des fuites sur le réseau, et ainsi améliorer le rendement.Après avoir demandé à avoir un bilan annuel sur le fonctionnement de ces télésurveillances, le Conseil approuve ces devis à l'unanimité.
Il est demandé de mettre un article dans le prochain bulletin municipal pour sensibiliser les résidents à ne pas mettre n'importe quoi dans les WC (lingettes,...).
- 2) Délibération : devis changement 3 poteaux incendie:** M. le Maire a demandé un devis pour le remplacement de 3 poteaux incendie (Le Suc, Flaghac et La Salzède) pour la somme de 4888,24 € HT.
- 3) Délibération : demande d'une subvention du Collège St Joseph de Langeac pour séjour linguistique et culturel à Londres – 5 jours – pour un enfant résidant sur la commune :** Le coût du voyage est de 380 € pour la famille. Le Conseil, à l'unanimité, accorde une subvention de 10 €/jour/enfant.
- 4) Délibération : Répartition des frais scolaires pour les communes de Chavaniac-Lafayette, Jax et Ste-Eugénie-de-Villeneuve, pour l'année scolaire 2014-2015:** Gilles BERINGER présente le calcul des frais scolaires à répartir sur les communes en fonction du nombre d'enfants.
Pour Chavaniac-Lafayette, 8 élèves - Jax, 4 élèves et Ste-Eugénie-de-Villeneuve : 3.
- 5) Devis éclairage salle polyvalente :** Pour changer l'éclairage de la salle polyvalente qui pose de plus en plus de problèmes, il a été demandé des devis pour un éclairage LED : Le Conseil, à l'unanimité, choisit le moins disant, pour la somme de 2220 € HT.
- 6) Délibération : demande de subvention du Comité d'animation pour fête patronale:** A l'occasion de la fête patronale organisée par le Comité d'animations, ce dernier demande une subvention pour l'aider à financer le feu d'artifice qui est organisé pour la 1^{ère} fois. Le coût du feu d'artifice est de 1254,37 €. Le Conseil, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 1000 €.